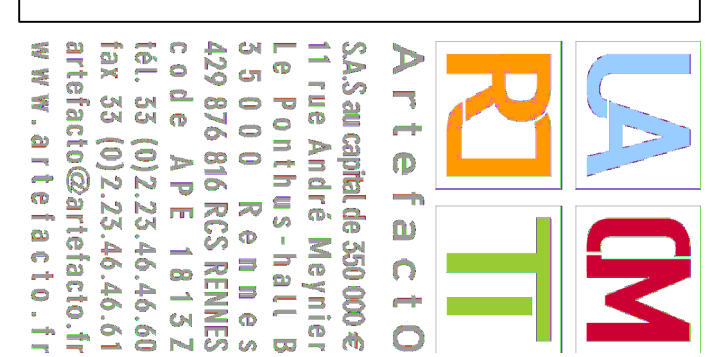


Revision du POS prescrite le 17 septembre 2008

Projet de PLU arrete par la deliberation du Conseil Municipal en date du 21 janvier 2013

Tampon et signature du Maire



SERVITUDES PUBLIQUES

- A4 Servitude concernant les terrains traversés des cours d'eau non domaniaux
- A5 Servitude pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement
- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
- PT2 Servitude relative de protection des centres radiodiffusés d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3 Servitude relative à l'établissement et à l'entretien de câbles et de dispositifs souterrains de télécommunications
- AC1 Servitude relative aux Monuments Historiques
- T77 Servitude établie à l'extérieur des zones de déagrement
- EL7 Servitudes d'alignement liées aux RD 65, 48 et 772
- A8 Servitudes résultant des travaux de boisement et de reboisement exécutés par l'administration

